L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 63, rue Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 13 FEVRIER 1839

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Nommé à la désignation d'une Convention Nationale.

HENRY CLAY,

Chaque jour voit un nouveau journal arborer la bannière de Henry Clay, cet indéfectible champion de la liberté constitutionnelle; chaque jour vide grandit sa popularité, à mesure que se confirme cet illustre appréciée. C'est que M. Clay, n'est pas seulement un orateur de premier ordre; il est encore profond homme d'Etat et honnête homme. Mais ce qui le distingue par dessus tout, c'est son ardent patriotisme. Fils de l'Ouest, l'amour de la patrie et la prospérité de cette grande et sublime Union Américaine absorbent toutes ses pensées, concentrent toutes ses affections. On fait, quelque moins retentissants qu'une action d'éclat sur un champ de bataille, faisons toujours par être appréciés par le peuple. Examinez sa conduite parlementaire.

Lorsqu'est lieu la proposition d'admission de l'Etat de Missouri dans l'Union, de vives discussions éclatèrent entre le nord et le sud; et ces discussions prirent un tel caractère gravité que l'on put craindre qu'une séparation ne fût imminente. Dans cette extrémité, où les partis s'emparèrent étaient si près d'en venir à une guerre ouverte, un compromis, ou pour mieux dire un juste milieu, habilement présenté vint tout concilier et terminer le différend à l'amiable. Plus jaud l'occasion qu'on ait de savoir si l'on devait permettre l'introduction des hommes de couleur libres dans ce même Etat du Missouri, la querelle se rallume plus vive encore s'il se peut. Et en fut encore M. Clay qui vint interposer sa profonde raison pour concilier les deux partis au moyen d'une habile transaction.

Lorsque la Caroline du Sud proclama ses principes de nullification et se mit en hostilité avec le gouvernement général, la situation de l'union se trouvait un instant extrêmement critique; car d'un côté la Caroline, avec la Virginie et les autres Etats du Sud derrière elle disposées à la soutenir puisque en cause était le leur, et de l'autre tous les Etats de l'Est et du Nord. Ceux là se plaignant hautement de payer des droits et horrifiants sur l'importation de la plupart des produits manufacturés pour protéger les fabriques de ceux-ci contre la concurrence étrangère. Déjà l'on avait recours aux armes, de part et d'autre, lorsque Mr. Clay propose le tarif qui a conservé son nom (*Clay's bill*), et par ce moyen concilia tout mis fin à cet état de choses.

Ainsi chaque fois que l'union a été menacée, c'est le *fils de l'Ouest*, qui s'est porté comme conciliateur et qui a réussi à calmer les passions les plus irritables, à tempérer les différends les plus compliqués. C'est un beau rôle sans doute, que le patriotisme fera prendre à plusieurs; mais c'est un rôle difficile et pour y réussir il ne faut rien moins que la capacité extraordinaire du citoyen du Kentucky.

Puis, quand sont venus les jours de revers et que le parti whig n'est vu terrassé par un de ces engouements du peuple pour tout ce qui est gloire militaire; lorsque chacun s'abandonnait au désespoir et doutait de l'avenir, Clay toujours ferme et plein d'un audacieux courage, soutenait le moral de l'armée, et battait l'adversaire par ses arguments, en attendant de pouvoir le terrasser avec des votes. Ses efforts n'ont jamais fléchi un instant. Jamais il n'a compté ses ennemis, mais au contraire, animé du plus pur et du plus ardent patriotisme, il a combattu sans relâche (quoique jusqu'à présent toujours en vain) l'administration et ses partisans et leurs méfaits et leurs actes de despotisme.

Grâce à lui, cependant un noyau s'est formé qui, à force décourage et de persévérance, affini par se grossir jusqu'au point où il est maintenant; c'est à dire à la veille de détrôner l'administration et son parti.

Parmi les hommes composant la génération actuelle il n'en est point de plus capable; il n'en est point de plus vraiment patriotes; mais il n'en est aussi qui ait rendu tant et de si glorieux services à son pays. C'est donc tout-à-fait par justice et par reconnaissance qu'on porte Henry Clay à la présidence des Etats-Unis.

Maintenant un homme de cette trempe doit avoir naturellement beaucoup d'ennemis politiques; tous ceux que sa supériorité offusque et ceux dont son éloquence arrête l'élan, et ceux que son intégrité ébranle, et ceux qui en l'attaquant ne font que tenir leur promesse et chercher à conserver leurs places.

Le temps est venu pourtant où justice doit être rendue à qui elle appartient. Le peuple peut être un instant égaré par les flatteurs, mais il ne manque jamais, tôt ou tard, de distinguer ses amis vrais et de les récompenser.

Clay est l'homme le plus éminent du parti et celui qui d'ailleurs réunit incontestablement le plus de chances pour la Présidence. C'est donc celui qu'on doit choisir sans hésiter.

ERRATA.

Dans notre numéro d'hier il s'est glissé deux erreurs qu'il est indispensable de relever.

Dans le compte rendu des nominations faites par le Gouverneur avec l'approbation du Sénat on a mis Felix Brey et Achille Chiapella—au lieu de ces noms lisez: FELIX PERCY, notaire.
ACHILLE CHIAPELLA, de.

M. Christophe Adams a été nommé président de la Banque de l'Union.

M. V. Paleo a été élu Président de la Banque des Citoyens.

Hier soir vers minuit le feu s'est déclaré dans une maison située dans la rue Bagatelle, troisième municipalité, qui a été consumée. Les efforts des pompiers ont empêché le feu d'étendre ses ravages.

ACCIDENTS.

Lundi dernier un charretier nommé Michel Flood, fut frappé à la poitrine par le timon de sa charrette et tué sur le coup.

Hier Mr. Alexandre Hast, résidant de cette ville depuis longues années, s'est noyé en tombant du bord du vaisseau Remembau. Son corps fut retiré de l'eau peu après, mais il n'était plus temps, on n'a retrouvé qu'un cadavre.

STEAMER PERDU.

Le steamer Alexander Porter qui a quitté Cincinnati le 1er. courant, apporte la nouvelle que le steamer Oswego a coulé près de l'embouchure du Kentucky, et que sa cargaison consistant en sucre et café sera totalement perdu. L'Oswego a coulé en se frappant contre un chicot. L'Alexander Porter rapporte que l'Ohio a peu d'eau et baisse rapidement. Le temps était très froid et il y avait toute probabilité de voir la navigation de nouveau interrompue par la congélation de la rivière.

LE MERCREDI DES CENDRES.

Il a été de bon ton, pendant près d'un demi-siècle, de tourner en ridicule toutes les cérémonies religieuses du culte catholique. Si ces attaques désordonnées avaient été dirigées au nom de matérialisme, on pourrait les comprendre jusqu'à un certain point. Mais il n'en a jamais été ainsi. Loin de là, les ennemis les plus acharnés du christianisme ont toujours pris pour devise, et ont écrit sur leur drapeau ce mot pompeux et sublime *Philosophie!*

Et cependant, il ne faut que quelques heures de méditation pour comprendre que de tout temps et partout, une religion n'est que la pensée philosophique d'un siècle, que la sagesse des législateurs s'unissant en dogmes, c'est-à-dire, en croyances, pour la faire arriver jusqu'au cœur des peuples. En effet, la pensée, qui à l'état d'axiome philosophique, restait incomprise des esprits vulgaires, est facilement acceptée par eux, quand elle se présente sous la forme d'un sentiment.

Sous les symboles dont s'enveloppe sans cesse le catholicisme, s'abrite toujours une haute pensée sociale. Et les prétendus philosophes qui ont tenté de sapper de fond en comble la religion chrétienne, étaient sans doute aveuglés par la haine et la passion, pour ne pas voir, que même en la dépouillant de ses rites et de son manteau divin, ils devraient encore s'agenouiller devant elle, sinon comme chrétiens, du moins comme philosophes. Le catholicisme ne serait pas d'origine divine, qu'il serait encore la plus belle des institutions sociales.

De toutes les lois chrétiennes, celle n'a été plus amèrement critiquée que le Carême. Cependant le carême n'est au fond qu'un de ces *réglements temporaires* qui ont existé chez tous les peuples. Mais chez les Grecs et les Romains, chez les Egyptiens eux-mêmes, ce peuple si profondément religieux, les lois somptuaires étaient mal observées, parce que les lois humaines ne seront jamais qu'une barrière impuissante contre les passions humaines. Le législateur chrétien en fit un article de foi de son code divin. Il l'imposa, non point au nom de la philosophie, mais au nom de Dieu. On fait bien plus aujourd'hui, avec l'amour qu'avec des arguments. Les lois somptuaires, partielles, leur cœur est facile à [illegible] à certaines époques [illegible] Saint-Antoine. [illegible] que le jeûne des [illegible] Paracelse et le nonnement, puisque Mahomet Elle avaient passé [illegible] de jours dans l'abstinence, également observés par le législateur chrétien. L'institution des [illegible] est non moins ancienne. Thoths, Job, Mardochée, s'en couvrirent le tête dans les moments d'angoisse et de pénitence, *et cruci cinte super capitis eorum* (Judith 14). Cette coutume qui sert aujourd'hui de préparation et comme de commencement aux quarante jours d'abstinence, appelés carême, n'a pas moins subi de modifications dans sa pratique et son anniversaire que les jours de pénitence qui s'étendaient jusqu'au temps Pascal.

Au reste, tous les peuples sont en cet encore leurs jours d'abstinence et de jeûne. La morale de Jésus-Christ, qui enseigne la tempérance, et qui soumit le monde aux idées de pénitence et d'abnégation, n'est certes pas le plus novice dans les réglements sur cette matière. Le législateur chrétien dicta à ses disciples: "Ce n'est pas ce qui entre par la bouche, mais ce qui en sort, qui rend l'homme malheureux."

Les lois somptuaires chez les peuples de l'antiquité, furent tyrannique; parce qu'elles ne reposaient pas sur un principe institutif ou central. Chose remarquable, ce fut toujours aux époques les plus corrompues que furent promulguées ces réglementations exceptionnelles.

Les lois *Fannia, Didia, Licinia, Cornelia*, celles décrétées par J.-César, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, et Néron, établissent des gardes dans les marchés, des huissiers pour visiter les bagages, fixèrent la valeur des repas de noces, celle des repas ordinaires, défendirent l'usage des volailles, et stipulèrent des propositions et rétribution, qu'elles furent rapidement tombées dans le premier oubli. Cicéron, grand amateur d'huîtres et de turbotins, observe à ce sujet qu'un jurisconsulte en prit de temps à autre quelques-uns, jusqu'à ce que l'annonce des temples. Il y a cependant quelques faits bizarres à l'adjudication de la douane par le Collectorat actuel, qui ont été rendus public, depuis que le comité est entré en opération et dont je vous parlerai demain ou après demain.

WASHINGTON, 1er FÉVRIER 1839.

Tous les regards sont fixés sur le Comité d'enquête.

Les membres sont à l'ouvrage et siègent à huis clos; ils refusent toutes les invitations. Les dernières nouvelles nous apprennent que le Maire et le Conseil de Ville avaient résolu de leur offrir l'hospitalité de la Cité, qu'il n'est cependant pas probable qu'ils puissent accepter.

En dehors de la salle des séances du Comité, l'esprit d'enquête est actif et sur le qui vive. Quelques faits, qui jusqu'alors n'étaient connus que du monde commercial, circulent aujourd'hui librement et ont causé beaucoup de surprise parmi le peuple, qui en entend parler pour la première fois.

M. James Hoyt, le collecteur actuel, était à l'époque de sa nomination, avocat d'une fort petite clientèle ,sans talent et sans fortune. Il possède aujourd'hui environ un million prélevé sur les négociations sous le manteau de son emploi. Pour lui arracher cette proie, il faut lui intenter un procès. Cette somme est indépendante de celles qu'il lève de temps à autre qu'il garde sujette à l'ordre du trésorier des Etats-Unis. Quand un marchand fait l'entrée de ses marchandises, si le Collecteur exige de lui un droit que le marchand se considère pas comme autorisé par la loi, il en paie le montant et donne avis qu'il en demandera le remboursement. C'est ce qu'on appelle *le Payer avec protêt.* " Selon sa coutume à New-York, le gouvernement ne peut exiger du Collecteur le paiement de cet argent, que lorsque la question soulevée par le marchand a été décidée. Les marchands se plaignent de cette pratique et à bon droit; car si Mr. *Hoyt* manque à payer les jugemens qui peuvent être rendus contre lui, la perte en retombera sur les marchands.

A près quelques affaires courantes, le sénat a pris aujourd'hui en considération une résolution de Mr. Crittenden, invitant le secrétaire de la trésorerie à faire un rapport sur le montant total du revenu provenant de toutes les sources quelconques et versé dans le trésor, ainsi que sur la somme totale des dépenses du gouvernement général dans toutes les branches du service public, pour chaque année. Depuis 1er janvier 1817, jusqu'au 1er janvier 1839, établissant par année tous les paiements faits, pour satisfaire à la dette publique. La résolution demande également des renseignements en rapport avec ceux requis par la résolution de M. Benton, du 29 du mois dernier, qui demande un rapport sur le montant du déficit dans le trésor, et l'acte de M. Clay pour la distribution du produit de la vente des terres publiques, avait été exécuté jusqu'au 1er janvier 1839.

M. Benton demande le retranchement de la partie qui exige du secrétaire de rapporter ensemble les renseignements requis par les deux résolutions. La motion est rejetée et la résolution originale de M. Crittenden est adoptée.

L'acte pour permettre un droit de retour sur le chanvre importé, est pris en considération et après une courte discussion il est ordonné qu'il sera enrôlé et lu une troisième fois. 29 Oui, 9 non.

Dans la Chambre des Représentans, les résolutions suivantes ont été considérées et adoptées.

Résolu que le secrétaire de la marine soit requis de fournir à cette chambre des copies de l'accusation de la conduite inhumaine, contraire aux lois militaires et à celles de la société, portée par Cli. E. Barton enseigne de la marine des E. U. contre le cap. Jesse D. Elliott, pendant qu'il commandait l'escadre de la Méditerranée; ainsi que *toutes les communications* relatives à la dite conduite du capitaine Elliott, et aux dites accusations en la possession du département de la Marine et de communiquer les raisons pour lesquelles le dit Elliott n'a pas été traduit devant les tribunaux.

M. Petriken offre une résolution pour distribuer aux nouveaux membres du Congrès, des exemplaires de l'histoire de la Révolution Américaine, dont l'impression a été ordonnée aux frais du gouvernement. Il s'en suit une discussion qui dure jusqu'à l'heure de l'ordre du jour.

Un grand nombre d'actes pour venir au secours de plusieurs pétitionnaires ont été considéré et adoptés.

On doit au juge Chambers du Kentucky, président du comité sur les réclamations, la justice de dire que dans aucune session précédente, il ne s'est fait autant de besogne dans le même espace de temps. Ceux qui ont des droits à la justice, à la reconnaissance ou à la générosité du gouvernement, peuvent à juste titre regarder M. Chambers, comme leur bienfaiteur.—Il a beaucoup fait pour eux. D. M. L.

Nous extrayons ce qui suit des journaux d'Europe, bien que ces journaux soient d'une date antérieure aux nouvelles reçues il y a quelques jours par l'estafette du nord.

"Nos lettres de Madrid du 9, nous apprennent que plusieurs députés se proposaient de présenter le lendemain à la chambre une motion tendant à obtenir un vote qui déclare que M. Pita Pizarro, nommé ministre des finances, ne jouit point de la confiance des cortès.

Les députés promoteurs de cette démarche appartiennent à la minorité, qui n'a point encore pardonné à M. Pita Pizarro d'avoir renversé le cabinet Calatrava, dont il faisait partie comme ministre de l'intérieur, pour lui substituer le ministère semi modéré de M. Bardaji, dans lequel il s'était réservé le portefeuille des finances.

La motion pourrait bien trouver quelques sympathies dans les rangs de la majorité elle même, car plusieurs hommes influents, appartenant à cette nuance, témoignent hautement de la répugnance pour le retour de M. Pita Pizarro au pouvoir.

D'un autre côté, il paraît que le général Espartero a vivement appuyé la candidature du nouveau ministre, parce qu'il n'en, dit-il, qu'à se louer du zèle avec lequel M. Pita Pizarro pourvoit aux besoins de l'armée pendant sa courte administration des finances.

La crise ministérielle est plus grave que jamais. Il est difficile d'en calculer l'issue et les effets.

On écrit de Bruxelles, samedi 15 décembre:

Depuis quelques jours il était question d'envoyer à Paris deux membres de la représentation nationale pour défendre les intérêts de la Belgique dans les conférences particulières de la chambre des députés et surpris du commissaire qui sera chargé de préparer le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne. Les membres désignés sont MM le comte d'Ansembourg, membre du sénat pour la province de Limbourg, et Metz, membre de la chambre des représentants pour la province de Luxembourg.

On assure que M. le comte F. de Mérode, toujours plein de zèle, voulait accompagner MM. d'Ansembourg et Metz à Paris, mais le roi s'y est opposé; Mr. le comte de Mérode, ministre d'état, ne peut représenter que le cabinet, qui est déjà représenté par M. le comte de Theux.

MM. d'Ansembourg et Metz, qui ont été reçus vendredi en audience particulière par le roi, partent ce soir ou demain matin.

Le roi de Prusse semble vouloir en revenir à des mesures de prudence, il vient d'ôter le portefeuille de la police à M. Caemps, qui était le provocateur de toutes les mesures rigoureuses prises contre l'évêque de Cologne, il l'a remplacé par M. *Rappenthal*, ancien procureur à la cour d'appel de Cologne, homme justement estimé et libéral éclairé.

FRANCE.

Il paraît, d'après le Nouvelliste, qu'une prédication catholique a donné lieu à une véritable émeute. Voici du reste comme il raconte les faits:

"La ville de Rheims vient d'être le théâtre de graves désordres. Un ecclésiastique étranger avait été appelé par le curé de la paroisse St. Jacques pour prêcher l'avent dans son église. Le Jo rnal de Rheims qui rapporte ce fait s'exprime ainsi:

"L'opinion la plus générale parmi ceux qui l'ont entendu, celle de quelques personnes dont les lumières nous inspirent toute confiance, est qu'il a prêché avec talent une doctrine empreinte de tolérance.

"Il paraît cependant que, samedi soir, à propos d'une phrase politique émise par le prédicateur le mercredi précédent, quelques personnes ont sifflé et troublé le sermon; si bien que dimanche, cette agrave par police ont dû être envoyés à l'église, pour empêcher les sifflets ou arrêter les sifleurs.

"Au surplus, voici la phrase textuelle prononcée par le prédicateur, phrase qui ne méritait pas le tumulte qu'elle a excité après coup:

"Bientôt après, un jeune conquérant qui avait enchaîné à son char la victoire, dont la volonté de fer commandait en maître au continent de l'Europe, dont le regard d'aigle faisait trembler sur leurs trônes, les rois et les empereurs, ses vassaux, ses alliés et ses victimes, voulut, lui aussi, renverser la puissance spirituelle, il la chargea de fers . . . . ; appuyé sur la garde de sa victorieuse épée, il se promettait une victoire facile, . . . mais la Providence veillait sur le faible contre le fort . . . l'étoile de Napoléon pâlit. Pie VII remonta sur le trône pontifical, où il rendit le dernier soupir. Ses cendres vénérées reposent à St-Pierre de Rome. Et vous le savez, le grand guerrier, notre gloire, fut jeté à 2,000 lieues sur un rocher de l'Atlantique, où ses cendres sont encore sans gloire et sans honneur."

Le lundi, il n'y avait point de prédication. Cependant vers sept heures du soir l'église fut remplie de monde. Une troupe de deux cents hommes environ, qui s'était formée sur la place de la Couture, envahit l'église, brisa les chaises et dégrada les lumières. Les personnes qui voulurent s'opposer aux dégâts furent insultées. Le rassemblement quitta l'église et se porta sous les fenêtres de la maison habitée par M. le curé, et dans laquelle était logé le prédicateur, et fit entendre les cris: *à bas le missionnaire, à bas le jésuite!* Mais tout rentra promptement dans l'ordre.

Le mardi, à quatre heures, le prédicateur monta en chaire, et rétracta les paroles qui avaient été un sujet de récriminations. Du reste, il ne s'occupa que de matières théologiques. Son discours fut écouté en silence. Ce n'est qu'au sortir de l'église que se firent entendre des sifflets, qui paraissaient partir de personnes venues uniquement pour causer du désordre.

Le mercredi, le sermon eut lieu comme les jours précédents; mais le prédicateur fut deux fois interrompu par des huées et des sifflets. Le sermon était terminé, le prédicateur était depuis quelque temps rentré chez M. le curé de Saint Jacques, lorsque une foule nombreuse se porta devant la maison, en faisant entendre des cris et des menaces contre le missionnaire. Des projectiles furent lancés dans les volets, et le désordre a amené la destruction de la maison commencèrent. Vers six heures et demie, la gendarmerie fut battue dans plusieurs quartiers de la ville. La gendarmerie à pied et à cheval, des pelotons d'infanterie et quelques cavaliers de la garde nationale se réunirent pour s'opposer au désordre. Mais à leur arrivée, la maison était dévastée et à peu près démolie; les portes et les fenêtres avaient été enfoncées, les meubles brisés et jetés par la fenêtre; la force publique fut assaillie à coups de pierres, plusieurs gendarmes et gardes nationaux, M. le sous-préfet lui même, en furent atteints; mais les agresseurs se tardèrent pas à se retirer.

Vers une heure du matin, le calme régna dans la ville.

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées. Le curé de St. Jacques, le prédicateur et les domestiques étaient dans la maison au moment où la porte était enfoncée et dévastée.

Un homme de cœur et de dévouement parvint à les sauver. Le prédicateur quitta la ville vers trois trois heures du matin. Au lever du jour, les autorités firent afficher une proclamation portant que l'église St. Jacques était fermée jusqu'à nouvel ordre.

A Monsieur les Marguilliers de l'Eglise St. Louis, Nouvelle-Orléans.

Messieurs,

Le comité de secours pour les Français expulsés du Mexique, a, dans sa dernière séance, reçu avec le plus vive reconnaissance les deux sommes jusqu'à ce jour ont été remises de votre part, par un de vos membres M. Gandé.

La sympathie que vous avez montrée pour ces malheureux exilés n'est, messieurs, qu'une nouvelle preuve de votre philantropie qui a toujours distingué votre honorable corps et le comité, penétré de votre générosité, se hâte de vous changeant de vous accuser réciproquement votre générosité dans que je dans, aussi, au nom de ses compagnons des sentiments.

Vous, messieurs, en agissant ainsi, vous vous conformez à l'exemple de vos ancêtres, qui, quelque temps que l'humanité ait pu parfois oublier, ne l'ont jamais oublié.

L. RYMA, président.
Nouvelle-Orléans, 10 février 1839.

COMMERCIAL.

DERNIERES DATES.

New-York	1m.	Liverpool	5 oct.
Boston	2m.	Liverpool	10 oct.
Philadelphie	2m.	Havre	10 oct.
Wilmington	2m.	Gênes	10 oct.
Baltimore	2m.	Bordeaux	11 oct.
Charleston	2m.	Bordeaux	11 oct.
Mobile	2m.	Cuba	11 oct.
Nouvelle-Orléans	2m.	Cuba	11 oct.
Tampico	2m.	Tabasco	10 oct.
Mexico	2m.	Orizaba	10 oct.

MARCHÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS

12 Février

REMARQUES—Nous montrons qu'il y a eu quelques nouvelles ventes dans les affaires depuis vendredi, bien que les comptes continuent à se faire assez beaucoup de difficulté; cependant on dit qu'il est notoirement plus facile d'avoir argent aux banques; elles continuent d'ailleurs à limiter leurs escomptes. Le change sur le nord est baissé et devient plus offert; nous avons sur New-York, à vue de 1 à 2 pour cent; à 30 jours de 3½ à 3¾ d'escompte; sur l'Angleterre 5 à 5¼ de change.

Il y a quelques demandes pour les cotons aux prix de la ciel ronine dernière; qualité supérieure Louisiane et Mississipi de 12 à 17 cents: Tennessee de 10½ à 14. Les ventes depuis vendredi ont été d'environ 2600 balles; les acheteurs attendent des prix inférieurs.

Il n'est très peu fait en tabac; environ 20 boucaudes seulement ont été vendues ces jours derniers.

Les farines et Mulasses sont bien demandées à nos dernières cotes; il n'en reste point sur la Levée des derniers arrivages qui ne soient vendues.

La farine à une tendance à la hausse; il n'est fait quelques achats pour Liverpool; le prix courant est de 27 75, mais quelques détenteurs demandent 28 le baril.

La mais se vend couramment de 50 à 70 cents le boisseau; quelques détenteurs se veulent pas prendre moins de 75 cents. Les arrivages ont été peu nombreux ces jours derniers, et, l'existence sur place en est très peute.

Les provisions sont un peu calmes depuis quelques jours; le marché est en bon tenu, et les prix qui quelque tendance à la hausse.

Le fret reste sans variation; nous citons pour Liverpool 3/4d., pour Havre, 1½ cent.

PRIX COURANT DU COTON ET DES PRODUITS.

COTON, ⅌ lb.			
La. et Missis. bon et fin	17	—	18
Bon ordinaire	14½	—	16
Bon	13	—	14
Moyen	13	—	13½
Ordinaire	12	—	12½
Tenn. et N. Ala. Bon et fin	—	—	—
Bon meilleur	—	—	—
Bon	—	—	—
Moyen	—	—	—
Ordinaire	—	—	—
TABAC, ⅌ lb.			
Première qualité	12	—	00
Seconde do	10	—	11
Croûte	9	—	00
SUCRE, ⅌ lb.			
La. bon à fin	5	—	5½
Commun à moyen	4	—	5
Bas Habitation	3½	—	4
MELASSE, ⅌ gallon	30	—	35
Bas Habitation	10	—	20
TOILE D'EMB. ⅌ yards			
de l'Ouest	20	—	21
Ile écossaise	15	—	14
d'Allemagne	16	—	—
CORDE 15 BRB			
de l'Ouest	8	—	8½
du Nord	—	—	—
FARINE, ⅌ baril	7	75	—
BLED, ⅌ barl.			
Blé du Nord	0 87½	1 00	—
Seconde, ⅌ boisseau	0 65	—	75
Avoine	0 60	—	01
PROVISIONS, ⅌ lb.			
Bœuf salé	18	—	00
Prime	13	—	14
Porc, Cincinnati	21	—	22
Mess	20	—	21
Prime	17	—	18
Ohio	17	—	17½
Prime	15	—	16
FLAGEOLETS, ⅌ lb.	62½	—	—
Viande fumée, jambons	12½	—	13
sous enveloppe	12½	—	13
Plats côtes	10	—	10½
Épaules	7½	—	8
Graisse	10½	—	11
Beurre, Goshen, ⅌ lb	25	—	30
de l'Ouest	18	—	20
Whiskey rectifié	28	—	30
Commun	25	—	00

Extrait du New York Courier.

La table ci-jointe, montre les taux du change dans les principales villes des Etats-Unis, le premier de chaque mois pendant toute l'année dernière, sera lue sans doute avec intérêt, comme un registre des dérangemens de nos changes:

Date	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Nlle. Orléans	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Natchez	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Mobile	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Savannah	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Richmond	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Baltimore	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Philadelphie	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½
Boston	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½	1½

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Barque Chantiloer, Thomas, Philadelphie, 8 ⅌ J P Whitney
Brick Comet, Morse, Havane, Cucullu, Lapeyre & co
Polacre Constancia, Fabens, Havane, J Prats
Goel. Delta, Sutton, Port au Prince, F M Weed & co
Goel. Texas, Shackleford, Matagorda, Aubrebige & Jenkins
Goel. Black Warrior, Howland, Charleston, Kidder & Mead
Goel. Montgomery, Sawyer, Tampa Bay, capit D Manton

ARRIVAS

Bateau de remorque Porpoise, Davis, de la Passe 8. O. ayant mis en mer le navire United States, le brick Arabian et la goel. Wm. Bryan—il a amené dans le port les navires Sarah, Hellespont et la goel Octavia.

Bateau de remorque Hudson, Davis, des Passes, ayant mis en mer le navire Bejadiran, le brick Caroline & Mary et la goel. Cora—il a amené dans le port les navires St. Louis, Victoria et le brick Rudolph Groning.

Bateau de remorque Pontchartrain, Sheridan, de la Passe 8. O. E. ayant mis en mer le navire L'Unique—il a amené dans le port la barque Bashaw, les brick Illecas et Leonida et la goel. C M Smith.

Navire St. Louis, de Philadelphie.
Navire Victoria, Snell, de Boston.
Navire Sarah, Mecodock, de Hamburg.
Navire Hellespont, Jewell, de Bordeaux.
Barque Bashaw, Freeman, de Boston.
Brick Uncas, Bousb, de Norfolk.
Brick Rudolph Groning, Landon, de la Havane.
Brick Leonidas, Palmer, de la Havane.
Goel. W H Smith, Totten, de Tampa Bay.
Goel. Octavia, Clough, de St Jago de Cuba.
Bateau à vapeur Sultana, Tufts, de Vicksburg, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur A. Porter, Dorsey, de Cincinnati, avec un chargement de produits.
Bateau à vap. Columbian, Dunn, de Natchitoches.
Bateau à vapeur Brilliant, Hart, de Plaquemine.

MEMORANDA

Hélé le 9 fév. à la hauteur de Pensacole, barque Lagrange de N. York pour la Mobile.

Bateau à vapeur A. Porter, quitté Cincinnati le 1er. courant, annonce que le temps est extrêmement froid, la rivière baissait, il y avait 5 pieds d'eau dans le chenal, la rivière était pleine de glace jusqu'au bas de Flint Island.

Les bâtimens ann. suivans étaient dans le port de Hamburg, le 9 déc. savoir: barque Shepherdess, Frances, pour N. York; bricks Erlich, Wesser, pour la N. Orléans; le 18. Denmark, Delano, pour N York, en 8 jours; Poultney, Moriat, récemment arrivé, Braganza, Turley. Les équipages de ces deux dernières navires ont été mis aux arrêts sous accusation de piraterie, et envoyés aux Etats Unis à bord du Shepherdess.

AVIS—La barque SHANNON, capitaine Nowell, du Havre, est maintenant en déchargement, ring rangs plus bas que le railroad. Les consignataires sont priés de prendre leurs papiers de mer, et recevoir leurs marchandises. L. H. GALE, agent
13f 93, rue de la Commune.

Le bateau à vapeur TRIBUNE, partira pour Pittsburgh et les ports intermédiaires, aujourd'hui, 13 courant, à 10 du matin. Les passagers sont priés de se trouver à l'heure indiquée.
13f PIERCE, SHANNON & BROTHERS

AVIS.—Le bateau à vapeur NORFOLK, partira pour Pittsburgh et les ports intermédiaires, aujourd'hui, 13 du courant, à midi. Les passagers sont priés de se trouver à bord, à l'heure ci-dessus.
13f PIERCE, SHANNON & BROTHERS

Le bateau-à-vapeur CLAIBORNE, capit. Barret, partira aujourd'hui, à 4 heures pour Vicksburg et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Bienville ou à
12 fev SMITH & VOORHES.

AVIS.—Le navire MONTEZUMA, capitaine Christianson, de Philadelphie, est maintenant en déchargement, en face de la presse à coton. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. LEVI H. GALE,
12 fev 93, rue de la Douane.

AVIS—Le soussigné a fixé son départ pour France au 28 février. Il invite les personnes aux quelles, il peut devoir, de se présenter à son domicile, Place d'Egalité, les chaises et dégrégé les lumières. Les personnes qui voulurent s'opposer aux dégâts ont furent insultées. Le rassemblement quitta l'église et se porta sous les fenêtres de la maison habitée par M. le curé, et dans laquelle était logé le prédicateur, et fit entendre les cris: *à bas le missionnaire, à bas le jésuite!* Mais tout rentra promptement dans l'ordre.

Le mardi, à quatre heures, le prédicateur monta en chaire, et rétracta les paroles qui avaient été un sujet de récriminations. Du reste, il ne s'occupa que de matières théologiques. Son discours fut écouté en silence. Ce n'est qu'au sortir de l'église que se firent entendre des sifflets, qui paraissaient partir de personnes venues uniquement pour causer du désordre.

Le mercredi, le sermon eut lieu comme les jours précédents; mais le prédicateur fut deux fois interrompu par des huées et des sifflets. Le sermon était terminé, le prédicateur était depuis quelque temps rentré chez M. le curé de Saint Jacques, lorsque une foule nombreuse se porta devant la maison, en faisant entendre des cris et des menaces contre le missionnaire. Des projectiles furent lancés dans les volets, et le désordre a amené la destruction de la maison commencèrent. Vers six heures et demie, la gendarmerie fut battue dans plusieurs quartiers de la ville. La gendarmerie à pied et à cheval, des pelotons d'infanterie et quelques cavaliers de la garde nationale se réunirent pour s'opposer au désordre. Mais à leur arrivée, la maison était dévastée et à peu près démolie; les portes et les fenêtres avaient été enfoncées, les meubles brisés et jetés par la fenêtre; la force publique fut assaillie à coups de pierres, plusieurs gendarmes et gardes nationaux, M. le sous-préfet lui même, en furent atteints; mais les agresseurs se tardèrent pas à se retirer.

Vers une heure du matin, le calme régna dans la ville.

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées. Le curé de St. Jacques, le prédicateur et les domestiques étaient dans la maison au moment où la porte était enfoncée et dévastée. Un homme de cœur et de dévouement parvint à les sauver. Le prédicateur quitta la ville vers trois trois heures du matin. Au lever du jour, les autorités firent afficher une proclamation portant que l'église St. Jacques était fermée jusqu'à nouvel ordre.

A Monsieur les Marguilliers de l'Eglise St. Louis, Nouvelle-Orléans.

Messieurs,

Le comité de secours pour les Français expulsés du Mexique, a, dans sa dernière séance, reçu avec le plus vive reconnaissance les deux sommes jusqu'à ce jour ont été remises de votre part, par un de vos membres M. Gandé.

La sympathie que vous avez montrée pour ces malheureux exilés n'est, messieurs, qu'une nouvelle preuve de votre philantropie qui a toujours distingué votre honorable corps et le comité, penétré de votre générosité, se hâte de vous changeant de vous accuser réciproquement votre générosité dans que je dans, aussi, au nom de ses compagnons des sentiments.

Vous, messieurs, en agissant ainsi, vous vous conformez à l'exemple de vos ancêtres, qui, quelque temps que l'humanité ait pu parfois oublier, ne l'ont jamais oublié.

L. RYMA, président.
Nouvelle-Orléans, 10 février 1839.

AUX CAPITALISTES.

Mess. LA BARTHES propriétaires de l'établissement connu à la Havane, sous le nom de Mansion House, se proposent de retourner en Europe dès le dépouillement de l'approvisionnement de son hôtel, voitures, chevaux, harnais, voitures, ustensiles, etc., qu'ils cèdent à des prix très modérés pour le comptant. Il serait inutile de faire ici une description de cet établissement qui est bien connu dans les Etats-Unis, comme le seul dans les Antilles, où l'on puisse jouir de toutes les commodités de la vie, tant sous le rapport de la somptuosité de la table que sous celui de l'élégance des appartemens. Les abonnés à ce catchet étaient très nombreux offrent l'avantage inappréciable d'y respirer un air pur, et d'y jouir de la brise de la mer; le plus grande proximité qu'on puisse se procurer sous les tropiques.

L'ameublement, la vaisselle &c., sont de la dernière élégance et l'on n'a dépensé ni les frais ni le coût pour les faire confectionner, et les ne se qu'on sera prêt les ont conservées aussi beaux que s'ils étaient partis.

Les esclaves au nombre de trente sont tous intelligens, adroits, obéissants et ayant toujours conservé de